PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CM-CIC SECURITIES

Société anonyme au capital de 19 704 678 €.
Siège social : 6, avenue de Provence - 75009 Paris.
467 501 359 R.C.S. Paris.
(Exercice social du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009)

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2010.

I. – Bilan au 31 décembre 2009.

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	2009 31 décembre	2008 31 décembre	2007 31 décembre
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	1	6	6	6
Effets publics et assimilés				
Créances sur les établissements de crédit	2	340 656	372 649	462 088
Opérations avec la clientèle	3	26 104	19 149	45 810
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	4 307	9 072	15 813
Actions et autres titres à revenu variable	5	44 951	36 935	74 523
Participations et autres titres détenus à long terme	6	1 604	1 771	1 639
Parts dans les entreprises liées	7			
Opérations de crédit-bail et assimilées				
Immobilisations incorporelles	8	35	35	58
Immobilisations corporelles	9	868	1 265	1 676
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Comptes de négociation et règlement	10	44 876	51 345	59 996
Autres actifs	10	59 251	82 065	107 324
Comptes de régularisation	11	8 517	90 277	59 114
Total de l'actif		531 175	664 569	828 047
Hors-bilan				
Engagements reçus				
- Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit				
- Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit		20 825	21 556	20 379
- Engagements sur titres				
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise				
Autres engagements reçus		960	4 901	52 098

Passif	Notes	2009 31 décembre	2008 31 décembre	2007 31 décembre
Banques centrales, C.C.P.				

Dettes envers les établissements de crédit	13	94 877	147 379	185 733
Opérations avec la clientèle	14	321 211	354 638	444 877
Dettes représentées par un titre				
Comptes de négociation et règlement	10	28 416	42 137	70 612
Autres passifs	10	32 540	41 678	28 895
Comptes de régularisation	11	14 158	38 046	53 472
Provisions pour risques et charges	15	5 427	5 867	5 669
Dettes subordonnées				
Fonds pour risques bancaires généraux	16	4 500	4 500	4 500
Capitaux propres	16	30 046	30 324	34 289
- Capital souscrit		19 705	19 705	19 705
- Primes d'émission		3 563	3 563	3 563
- Réserves		4 221	4 221	4 221
- Ecart de réévaluation				
- Provisions réglementées				
- Report à nouveau		255	232	18
- Résultat de l'exercice		2 302	2 603	6 782
Total du passif		531 175	664 569	828 047
Hors-bilan				
Engagements donnés				
- Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit		3 160	2 590	
Engagements en faveur de la clientèle				
- Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit				
Engagements d'ordre de la clientèle				
- Engagements sur titres				
Titres acquis avec faculté de reprise				
Autres engagements donnés		33 260	17 175	57 389

II. – Compte de résultat.

(En milliers d'euros)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
+ Intérêts et produits assimilés	21	4 491	21 383	20 611
+ Intérêts et charges assimilées	21	-1 270	-7 557	-5 647
+ Revenus des titres à revenu variable	22	12	12	9
+ Commissions (produits)	23	82 419	97 713	141 541
+ Commissions (charges)	23	-41 243	-49 459	-79 705
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	24	14 801	1 316	3 035
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	25	40	33	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	26	1 499	277	689
+ Autres charges d'exploitation bancaire	26	-984	-231	-1 465
= Produit Net Bancaire	27	59 765	63 487	79 068
+ Charges de personnel	28	-29 957	-30 557	-39 043
+ Autres charges administratives		-25 137	-26 607	-28 511

+ Dotations aux amortissements		-424	-450	-445
= Charges de fonctionnement		-55 518	-57 614	-67 999
= Résultat Brut d'Exploitation		4 247	5 873	11 069
+ Coût du risque	29	137	-976	152
= Résultat d'Exploitation		4 384	4 897	11 221
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	30	-42	94	-184
= Résultat Courant		4 342	4 991	11 037
+/- Résultat exceptionnel	31	65	-1 640	-331
+ Impôts sur les bénéfices	32	-2 105	-748	-3 924
+/- Dotations/reprises de FRBG				
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées				
= Résultat Net		2 302	2 603	6 782

III. – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale,

- constatant que le bénéfice social de l'exercice s'élève	2 301 981,45 €
- augmenté du report à nouveau	254 558, 55 €
constitue un montant distribuable	2 556 540,00 €
décide de répartir ce montant ainsi qu'il suit :	
- Dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2009	2 345 795,00 €
- Solde au report à nouveau	210 745,00 €
Total	2 556 540,00 €

En conséquence, l'Assemblée Générale fixe à 5 € le dividende à verser à chaque action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 3 juin 2010.
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :
Les sommes distribuées après le 01 janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31-12-2006	9.00		
31-12-2007	14.00		
31-12-2008	5.50		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IV. – Annexes aux comptes annuels

Note 1 : Faits caractéristiques de l'exercice

CmCic Securities a décidé au cours du troisième trimestre 2009 de procéder à la fermeture de sa succursale en Belgique.

Note 2 : Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les principes comptables généraux retenus pour établir les comptes de la société CM - CIC Securities sont ceux définis par le comité de la réglementation bancaire et financière conformément au règlement CRBF N° 97-03, modifié par le règlement CRC n° 2002-04 puis par le règlement CRC n° 2004-18 relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.

Les comptes de l'exercice 2009 de la société CM - CIC Securities ont été établis selon les mêmes principes d'évaluation que ceux appliqués en 2008.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont classées en douteux lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues. Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont évaluées au cas par cas en fonction des risques de non-recouvrement à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de titres

Le classement des titres selon les différentes catégories et leur méthode d'évaluation et de comptabilisation sont fonction de leur nature et de l'intention de gestion exprimée lors de leur acquisition.

Titres de transaction
Sont classés sous cette catégorie les titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Sauf dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché, ces titres ne peuvent demeurer plus de six mois dans le portefeuille de transaction. Au-delà de cette période, leur transfert vers le portefeuille de placement ou d'investissement se fait à la valeur de marché du jour du transfert. Les titres de transaction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus.

Conformément au règlement N° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et financière, modifié par le règlement CRC n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, chapitre 1er, "dispositions applicables aux titres de transaction", à chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat. Les opérations d'arbitrage subissent un traitement comptable particulier : enregistrement initial au prix d'achat et prise en compte des éventuelles opérations sur titres.

En application de ce principe, les titres figurant au compte 30213 (erreurs et omissions) font l'objet d'une évaluation au cours le plus récent et le solde global des différences dégagé par cette évaluation est porté, selon le sens, en charges ou en produits.

Titres de placement
Sont classés en titres de placement les titres acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, sans pour autant devoir être conservés durablement. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition sont enregistrés directement en charge.

A la date d'arrêté des comptes, ils sont évalués sur la base du dernier cours connu pour les titres cotés et sur la base de leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Titres de participation
Les titres de participation non consolidés regroupent les titres à revenu variable que le groupe entend détenir durablement et qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité du groupe.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition des titres sont inscrits directement en charge.

Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et de filiales non cotés font l'objet d'une estimation individuelle basée non seulement sur la situation nette, mais aussi leurs capacités bénéficiaires et leurs perspectives de rentabilité. Si la valeur ainsi estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Instruments financiers à terme

Conformément au règlement CRBF 88-02, relatif à la comptabilisation des opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts, les gains et les pertes sur instruments financiers sont enregistrés respectivement en produits et charges sur opérations diverses.
Les marges positives ou négatives, constatées sur des opérations non dénouées à la clôture de l'exercice et réalisées sur des marchés organisés ou assimilés, sont comptabilisées en résultat, aussi bien pour les opérations de couverture (lorsque l'élément couvert est évalué au cours de marché) que pour les autres opérations.

Comptes de négociation/règlement

Ces comptes enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées.

Opérations libellées en devise

Les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultat.
Dans le compte de résultat, les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise locale des sociétés consolidées aux taux de change en vigueur le jour de leur constatation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Au compte de résultat, les amortissements correspondant à ces immobilisations figurent en "Dotations aux amortissements".

Immobilisations incorporelles
La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé pour les logiciels selon le mode linéaire sur une durée de 1 an.

Immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement notamment retenues ont été les suivantes :

	Durée	**Méthode**
Installations téléphoniques	5 à 10 ans	Linéaire
Installations/Agencements	10 ans	Linéaire
Matériel Bureau/Informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de Transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de Bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées selon les règles du CRC 2000-06.

Fonds pour risques bancaires généraux

Conformément aux possibilités offertes par la réglementation bancaire, la société constitue un fonds pour risques bancaires généraux. Celui-ci est destiné à se prémunir contre des risques éventuels inhérents aux activités commerciales et de marché, non identifiés et non mesurables à la date d'arrêté des comptes.

Engagement de retraite

Les engagements font l'objet d'une provision et leur variation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation déterminé par référence au taux long terme de marché d'établissements de crédit de première catégorie. Le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel.
La recommandation CNC 2003-R-01 sur les engagements de retraite et assimilés est appliquée depuis le 1er janvier 2004.

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement et le coût des services rendus de l'exercice, à partir d'hypothèses. Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et ce qui s'est effectivement produit constituent des écarts actuariels.
Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue un écart actuariel.

Les écarts actuariels établis par régime sont différés hormis la fraction qui excède à la fin de l'exercice précédent 10 % du montant le plus élevé à la clôture de l'exercice de l'engagement et des actifs du régime. Cette fraction est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions.

Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

- retraites complémentaires relevant des caisses de retraite
L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Depuis le 1er janvier 1994, les banques adhèrent aux régimes nationaux Arrco et Agirc. Les trois caisses du groupe CIC qui assuraient le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape ont fusionné au 01/01/2008 afin de mutualiser leurs réserves. Au 31/12/2008, les réserves de l'entité fusionnée couvrent intégralement les engagements, ceux-ci ayant fait l'objet d'une estimation complète en 2008. Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi Fillon du 23 août 2003 et de la loi 2008-1330 de Financement de la Sécurité sociale du 17 décembre 2008, la transformation en IGRS de l'entité fusionnée, avec pour corolaire le basculement des réserves et engagements auprès d'un organisme d'assurance, interviendra en 2009.

- Autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite, y compris les régimes spéciaux, sont provisionnés. Ils sont évalués sur la base des droits acquis pour l'ensemble du personnel en activité, en fonction notamment du taux de rotation du personnel spécifique aux entités consolidées et du salaire futur estimé qu'aura le bénéficiaire lors de son départ à la retraite majoré le cas échéant des charges sociales.
Les indemnités de fin de carrière des banques du groupe en France sont couvertes par une assurance à hauteur d'au moins 60 % auprès des ACM Vie, société d'assurance du groupe Crédit Mutuel et consolidée par mise en équivalence par le Groupe.

Autres avantages à long terme
Les salariés reçoivent une prime liée à la médaille du travail obtenue après 20, 30, 35 et 40 années d'ancienneté. Cet engagement est évalué selon les mêmes principes que ceux des indemnités de fin de carrière.

Commissions

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception des commissions relatives aux opérations financières qui sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

Informations sur les postes de bilan, du hors-bilan et du compte de résultat.

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Note 1 - Caisse, Banques centrales

	31.12.2009	31.12.2008
Banques centrales		
Caisse	6	6
Total	6	6

Note 2 - Créances sur les établissements de crédit

	31.12.2009		31.12.2008	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	325 119		341 914	
Prêts, valeurs reçues en pension				
Titres reçus en pension livrée		15 537		30 735
Total	325 119	15 537	341 914	30 735
Total des créances sur les établissements de crédit		340 656		372 649

Note 3 - Créances sur la clientèle

	31.12.2009	31.12.2008
Autres concours		
- Prêts et crédits	10	4
Comptes ordinaires débiteurs	24 471	17 252
Créances douteuses	3 861	6 275
Provisions	-2 238	-4 382
Total	26 104	19 149

Les créances douteuses comprennent 3 782 K€ de créances douteuses compromises provisionnées à hauteur de 2 171 K€.

Note 4 - Obligations & autres titres à revenu fixe

	31.12.2009				31.12.2008			
	Transaction	Placement	Invest.	Total	Transaction	Placement	Invest.	Total
Titres détenus cotés	4 307	580		4 887	9 072	580		9 652
Montant brut	4 307	580		4 887	9 072	580		9 652
Provisions								
- Pour dépréciation		-580		-580		-580		-580
Montant net	4 307			4 307	9 072			9 072

Les titres de placement ne comportent pas de différence positive entre le prix de remboursement et le prix d'acquisition.
Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Note 5 - Actions & autres titres à revenu variable

	31.12.2009				31.12.2008			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total
Titres détenus cotés (1)	14 092	30 859		44 951	22 295	14 640		36 935
Montant brut	14 092	30 859		44 951	22 295	14 640		36 935
Provisions sur titres								
Total	14 092	30 859		44 951	22 295	14 640		36 935

(1) Titres de placement acquis en SRD pour lesquels CMCIC Sécurities intervient en tant que négociateur.

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Ces titres étant antérieurement classés en débiteurs divers.

Note 6 - Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Transferts	Autres variations	31.12.2009
Autres titres détenus à long terme						
- certif association FGD	38					38
Titres de participation						
- non cotés	3 441		-222			3 219
Sous-total	3 479		-222			3 257
Montant brut	3 479					3 257
Provisions						
- titres non cotés	-1 708	-285	340			-1 653
Sous-total	-1 708	-285	340			-1 653
Montant net	1 771					1 604

CM-CIC SECURITIES détient une participation à hauteur de 50,66 % dans le capital ESN NORTH AMERICA, INC

La valeur brute est de 3 218 K€, dépréciée à concurrence de 1 653 K€.
La variation de la valeur brute est due à la cession de 8 actions en faveur de BANCA AKROS.

Note 7 - Parts dans les entreprises liées

Opérations avec les entreprises liées :

	31.12.2009		31.12.2008	
	Entreprises liées		Entreprises liées	
	Total	Dont subordonné	Total	Dont subordonné
Actif				
Créances sur établissements de crédit	323 143		251 836	
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	91 342		5 670	
Hors-bilan				
Engagements donnés	3 160		2 590	
Engagements reçus	20 825		20 379	
Etablissements de crédit	3 160		2 590	
Clientèle				

Le CIC détient directement ou indirectement 100 % du capital de CM-CIC SECURITIES et consolide sa filiale par intégration globale.

Note 8 - Immobilisations incorporelles

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2009
Valeur brute					
- Droits au bail	15				15
- Fonds commerciaux	20				20
- Autres immobilisations incorporelles	388				388
Montant brut	423				423
Amortissements					
- Autres immobilisations incorporelles	-388				-388

Montant des amortissements	-388				-388
Montant net	35				35

Note 9 - Immobilisations corporelles

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2009
Valeur brute					
- Constructions d'exploitation	3 826	11			3 837
- Autres immobilisations corporelles	943	15			958
Montant brut	4 769	26			4 795
Amortissements					
- Constructions d'exploitation	-2 805	-382			-3 187
- Autres immobilisations corporelles	-699	-41			-740
Montant des amortissements	-3 504	-423			-3 927
Montant net	1 265	-397			868

Note 10 - Autres actifs et passifs

	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	375		240	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	44 876	28 416	51 345	42 137
Dettes représentatives des titres empruntés		12 549		24 961
Débiteurs et créditeurs divers	58 876	19 991	81 825	16 717
Total	104 127	60 956	133 410	83 815

Les débiteurs divers s'élèvent à 58 876 K€ et comprennent notamment :
- Dépôts de Garantie Dérivés, Etrangers & Relit : 45 454 K€
- Compens. Marchés Dérivé & Etrangers : 9 617 K€
- Ecritures en Instance d'Imputation : 1 757 K€
- Créances Fiscales & Sociales : 1 947 K€

Les créditeurs divers s'élèvent à 19 991 K€ et comprennent notamment :
- Ecritures en Instance d'Imputation : 12 350 K€
- Dettes Fiscales & Sociales : 7 298 K€
- Couverture de Marges Débitrice : 343 K€

Note 11 - Comptes de régularisation

	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes d'encaissement	16	68	960	
Autres comptes de régularisation	8 501	14 090	89 317	38 046
Total	8 517	14 158	90 277	38 046

Note 12 - Provisions pour dépréciation des créances douteuses

	31.12.2008	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2009
Actif					
Provisions sur créances sur la clientèle	4 382	14	-2 158		2 238
Passif					
Provisions sur engagements par signature	709	76	-645		140

Provisions sur créances diverses ND	61	67	-61		67
Provisions sur créances diverses	1 454	300			1 754
Total	6 606	457	-2 864		4 199

Le total des créances douteuses sur la clientèle est de : 3 861 K€.
Elles sont couvertes par des provisions d'actif à hauteur de : 2 238 K€ soit 57,96 %.
Les provisions sur créances douteuses se décomposent en :
- Provision pour dépréciation clients déposés : 2 171 K€
- Provision pour dépréciation autres clients : 67 K€

Note 13 - Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2009		31.12.2008	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	94 877		147 379	
Total	94 877		147 379	
Total des dettes envers les établissements de crédit		94 877		147 379

Note 14 - Comptes créditeurs de la clientèle

	31.12.2009		31.12.2008	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes d'épargne à régime spécial		82 565		80 821
Total - Comptes d'Epargne à Régime Spécial		82 565		80 821
Autres dettes	238 646		273 817	
Total - Autres dettes	238 646		273 817	
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme		321 211		354 638

Note 15 – Provisions

	31.12.2008	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2009
Provisions de contrepartie					
- provisions sur engagements par signature	709	76	-645		140
- provisions pour risques/créances diverses ND	61	67	-61		67
- provisions pour risques/créances diverses	1 454	300			1 754
Provisions hors risques de contrepartie					
- provisions pour charges de indem fin carrière et médailles	644	366	-162		848
- provisions pour éventualités diverses	2 999	752	-1 133		2 618
Total	5 867	1 561	-2 001		5 427

CM-CIC Securities et la Banque Transatlantique sont associés dans une société en participation créée en juillet 2008. CM-CIC Securites contre garanti l'apport en numéraire de la Banque Transatlantique. Au 31-12-2009, le montant de la provision pour risques s'élève à 140 K€. Cm-Cic Securities a constitué en 2009 une provision pour risque de 360 K€ au titre de la taxe sur les bonus.

Note 16 - Capitaux propres et FRBG

	Capital	Primes	Réserves (1)	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1.1.2008	19 705	3 563	4 221			18		27 507	4 500
Résultat de l'exercice							2 603	2 603	

Affectation du résultat de l'exercice précédent						6 782		6 782	
Distribution de dividendes						-6 568		-6 568	
Augmentation de capital									
Variations des taux de conversion									
Incidence des réévaluations									
Autres variations									
Solde au 31.12.2008	19 705	3 563	4 221			232	2 603	30 324	4 500
Solde au 1.1.2009	19 705	3 563	4 221			232		27 721	4 500
Résultat de l'exercice							2 302	2 302	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						2 603		2 603	
Distribution de dividendes						-2 580		-2 580	
Augmentation de capital									
Incidence des réévaluations									
Autres variations									
Solde au 31.12.2009	19 705	3 563	4 221			255	2 302	30 046	4 500

(1) Les réserves sont constituées par la réserve légale pour 1 970 K€ et les autres réserves pour 2 251 K€.

CM - CIC Securities est une Société Anonyme au capital de 19 704 678 euros. La conversion du capital en Euros a été décidée lors de l'AGE du 28 avril 1999.
Versement d'un dividende de 5,50 € par action soit 2 580 375 € en date du 26 juin 2009.
Le capital est composé de 469 159 actions de 42 euros de nominal.
CIC détient 469 147 actions soit 99,99 % du capital social.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 2 301 981,45 euros.

Note 17 - Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	< 3 mois et à vue	**> 3 mois < 1 an**	**> 1 an < 5 ans**	**> 5 ans**	**A durée indéterminée**	**Créances dettes rattachées**	**Total**
Actifs							
Créances sur les établissements de crédit *	325 119		15 537				340 656
Créances sur la clientèle **	24 471						24 471
Obligations et autres titres à revenu fixe ***			580				580
Passifs							
Dettes envers les établissements de crédit	94 876						94 876
Comptes créditeurs de la clientèle	238 646	82 565					321 211

** à l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.*
*** à l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.*
**** exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).*

Note 18 - Contrevaleur en euros des actifs & passifs en devises

La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 92 415 et 92 415.

Note 19 - Engagements sur instruments financiers à terme

Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31.12.2009			**31.12.2008**		
	Couverture	**Opérations de gestion**	**Total**	**Couverture**	**Opérations de gestion**	**Total**
Opérations fermes						
Marchés organisés						
Contrats de taux		1 000	1 000		500	500
Autres opérations		4 140 128	4 140 128		3 200 976	3 200 976
Opérations conditionnelles						
Actions et autres options						

Achetées		5 800	5 800		6 535	6 535
Vendues						
Total		4 146 928	4 146 928		3 208 011	3 208 011

Note 20 - Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle

31.12.2009	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments de taux				
Marchés organisés				
Ventes	1 000			1 000
Autres instruments financiers à terme				
Marchés organisés				
Achats	1 832 701			1 832 701
Ventes	2 313 227			2 313 227
Total	4 146 928			4 146 928

Note 21 - Produits et charges sur intérêts

	31.12.2009		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	4 453	-1 195	21 306	-7 360
Clientèle	9	-75	16	-197
Obligations et autres titres à revenu fixe	29			
Autres			61	
Total	4 491	-1 270	21 383	-7 557

Note 22 - Revenus des titres à revenu variable

	31.12.2009	31.12.2008
Titres de placement	8	
Titres de participation et ATDLT	4	12
Total	12	12

Note 23 – Commissions

	31.12.2009		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie & interbancaires	58		68	
Opérations avec la clientèle	3		4	
Opérations sur titres	2 725	-5 207	2 807	-9 336
Opérations de change	1 916	-899	1 796	-1 203
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	3 028		2 416	
- Engagements financiers à terme	3 815	-1 263	3 439	-998
- Engagements de financement et de garantie		585		794
Prestations de services financiers	70 318	-34 449	86 859	-38 679
Commissions sur moyens de paiement		-10		-37
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	556		324	
Total	82 419	-41 243	97 713	-49 459

Note 24 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

	31.12.2009	31.12.2008
- Sur titres de transaction	14 713	1 690
- Sur opérations de change	416	271
- Sur instruments financiers à terme	-328	-644
- De taux d'intérêt	-35	-346
- De cours de change		15
- Sur autres instruments financiers y compris actions	-293	-313
Sous-total	14 801	1 317
Total	14 801	1 317

Note 25 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

	31.12.2009	31.12.2008
Opérations sur titres de placement		
- Plus-values de cession	40	
- Moins-values de cession		
- Dotations aux provisions pour dépréciation		
- Reprises de provisions pour dépréciation		33
Total	40	33

Note 26 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	31.12.2009		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires	1		1	
Transferts de charges				
Dotation nette aux provisions pour risques et charges				
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 498	-984	276	231
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire				
Total	1 499	-984	277	231

Note 27 - Répartition du produit net bancaire

	31.12.2009	31.12.2008
Produits nets de négociation	34 913	45 629
Comptes maison	16 401	6 662
Commissions diverses	19 262	16 683
Résultat financier	1 319	8 139
Prestations diverses	-6 298	-6 131
Plus-values de cession de titres de placement		
Redevances marchés	-5 832	-7 495
Produits sur exercices antérieurs		
Total	59 765	63 487

Note 28 - Charges de personnel

	31.12.2009	31.12.2008
Salaires & traitements	-19 902	-20 163

Charges sociales	-8 968	-8 545
Charges de retraite	-61	-384
Intéressement et participation des salariés (1)	-529	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	-674	-1 148
Dotation nette aux provisions pour retraite	-204	-78
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	381	-239
Total	-29 957	-30 557

(1) Participation des salariés, une provision a été constituée au titre de l'exercice 2009 pour un montant de 529 K€.

Note 29 - Coût du risque

	31.12.2009	**31.12.2008**
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-14	-1 123
Reprises de provisions sur créances douteuses	2 157	805
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	-1 698	-263
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	-571	
Récupérations sur créances amorties		6
Solde des créances	-126	-575
Dotations aux provisions pour risques et charges	-443	-969
Reprises de provisions pour risques et charges	706	568
Solde des risques	263	-401
Total	137	-976

Note 30 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	31.12.2009					**31.12.2008**
	Effets publics & valeurs assimilées	**Obligations & ATRF**	**Participation & ATDLT**	**Parts dans les entreprises liées**	**Total**	**Total**
Sur immobilisations financières						
- Moins-values de cessions			-97		-97	
- Dotations aux provisions			-285		-285	-300
- Reprises de provisions			340		340	394
Sous-total			-42		-42	94
Total					-42	94

Note 31 - Résultat exceptionnel

	31.12.2009	**31.12.2008**
Autres éléments exceptionnel	65	-1 640
Total	65	-1 640

Le résultat exceptionnel 2009 est constitué essentiellement de :

- Indemnité diverses versées dans le cadre de procédures contentieuses	-33
- Dans le cadre d'une procédure contentieuse, CMCICS est condamné au paiement de 1 395 K€.	
- Après recours, la condamnation ne s'élève plus qu'à 1 297 K€	98

Note 32 - Impôts sur les bénéfices

	Exercice 2009	Exercice 2008
Impôt courant - Hors effet de l'intégration fiscale	-2 106	-750
Impôt courant - Régularisation sur exercices antérieurs	1	2
Impôt courant - Effet de l'intégration fiscale		
Total	-2 105	-748

A compter de l'année 1995, l'ex-Union Européenne de CIC et certaines banques régionales et filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale, élargi en 1996 à la totalité des principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Le C.I.C. détenant directement ou indirectement 100% du capital de CM-CIC SECURITIES, celui-ci a opté pour le régime fiscal des groupes de société dit "régime de l'intégration fiscale", qui s'est appliqué pour la première fois à l'exercice 1997.

Note 33 - Effectifs moyens

	31.12.2009	31.12.2008
Techniciens	91	92
Cadres	169	177
Total	260	269

Note 34 - Droits individuels à la formation

Les droits acquis en fin d'exercice au titre du dispositif de droit individuel à la formation (DIF) prévu par les articles L.933-1 à L.933-6 du Code du travail sont de 23 401 heures.

Note 35 - Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration

	31.12.2009	31.12.2008
Montant global des rémunérations versées		
Montant global des jetons de présence		

Aucune avance ou rémunération n'a été versée aux membres du conseil d'administration.

V. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :
- le contrôle des comptes annuels de la société CM-CIC Securities, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit et les procédures contentieuses inhérents à ses activités, tel que cela est décrit dans les notes 2 et 12 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi et à l'appréciation des risques clientèle et à leur couverture par des provisions spécifiques.

- Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tels que décrits dans la note 2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit
Agnès Hussherr

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

VI. – Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Société.

1003158